



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 28 janvier 2020

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA

Nous tenons tout d'abord à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020, une année qui débute dans un contexte social tendu en lien avec la réforme des retraites. Une réforme à marche forcée menée par un gouvernement inflexible et insensible à l'ampleur de la mobilisation. De cette réforme, l'UNSA Éducation n'était pas demandeuse mais en syndicat responsable, elle prend toute sa place à la table des négociations pour ne pas laisser le gouvernement seul décideur.

Mobilisés, nous le sommes et le resterons dans la rue comme à Matignon. S'opposer et proposer : pas d'incohérences !

L'UNSA Éducation, comme les autres organisations syndicales, a souhaité marquer son mécontentement face à la carte scolaire 2020 en ne siégeant pas lors du CTA du 17 janvier dernier. Si nous sommes présents aujourd'hui, c'est pour tenter de maintenir un dialogue social dans les instances où la loi fonction publique nous y autorise encore.

Carte scolaire 2020 : du courage de nommer les choses... ou pas...

Il est bien regrettable que les gouvernements soient dans l'incapacité à nommer la réalité. Une habitude malsaine à la contorsion rhétorique qui conduit à construire un rapport incertain entre les mots et les choses auxquelles ils renvoient, rendant ainsi la parole publique inopérante. Comme chaque année, la carte scolaire donne lieu à cet exercice de style où le ministre et son Directeur général de l'enseignement scolaire prétendent faire croire à la profession, aux familles et à la presse qu'en supprimant plusieurs centaines de postes dans le second degré, la qualité de l'enseignement apportée aux élèves ne serait pas impactée. Avec la même assurance, il prétend que les 440 postes créés dans le premier degré suffiront à couvrir les ambitions affichées.

Le fait même que les réalités de la présente année scolaire contredisent en tous points de semblables affirmations n'y change rien. Si encore on pouvait y voir un optimisme déraisonnable, cela pourrait appeler à une certaine indulgence. Mais non, une forme de cynisme semble mieux convenir pour qualifier cette attitude.

Pour notre académie dans le 1^{er} degré : une absence d'ambition

Alors que notre ministre annonce à nouveau « une priorité au premier degré » pour la rentrée 2020, c'est bien une N^{ième} dégradation des conditions d'accueil des élèves et de travail de nos collègues qui se profile pour notre académie.

Les besoins générés par le dispositif « 100% de réussite » et la volonté de limiter le nombre d'élèves en grandes sections à 24 en REP et REP+ ne seront pas couverts par les 35 ETP alloués à l'académie.

Votre proposition de répartition donnerait, hors plan ruralité :

0 ETP à l'Ardèche, 5 à la Drôme, + 10 à l'Isère, + 5 à la Savoie et + 15 à la Haute-Savoie.

Cette faible dotation vous oblige à faire des choix qui ne répondent pas aux besoins : le P/E de la Haute-Savoie ne progresse plus et les autres départements, avec leurs particularités géographiques et sociales, les subiront.

Comment, dans ce contexte, espérer voir améliorer de façon significative :

- le taux d'encadrement ?
- les moyens en remplacement qui se dégradent ?
- l'accueil des moins de 3 ans ?
- les conditions de l'inclusion des élèves à besoin éducatifs particuliers ?

Le nombre d'élèves moyen par classe est le critère privilégié quand on pose la question de la qualité de l'enseignement aux parents d'élèves et aux professeurs. Ce critère semble complètement oublié par la dotation. Le P/E certes en légère augmentation dans 4 départements sur 5, n'a pas d'effet sur le taux d'encadrement hors éducation prioritaire. **L'UNSA Éducation** ne peut se satisfaire de cette situation.

Le second degré sacrifié

Avec une suppression affichée de 48 ETP en heures poste pour accueillir 1453 élèves supplémentaires, le second degré est sacrifié dans notre académie comme au plan national. **L'UNSA Éducation** le dénonce vivement !

La suppression d'emplois est bien supérieure aux annonces budgétaires puisque l'affichage ne fait que camoufler la dotation en heures supplémentaires qui ne compense en rien les suppressions de postes ! Exercice de style subtile mais nous ne sommes pas dupes... Ce sont bien 63 postes que notre académie perd pour la rentrée prochaine.

Même si le nombre de postes aux concours reste globalement inchangé, compte tenu de la baisse du nombre d'inscrits, on peut aisément anticiper un sous-recrutement qui ne fera qu'accroître les tensions de fonctionnement dans les établissements et le recours à des contractuels.

L'UNSA Éducation réaffirme aussi son opposition au recours systématique aux heures supplémentaires pour compenser une insuffisance structurelle de postes dans les établissements. Depuis maintenant un an, les enseignants du second degré subissent une deuxième heure supplémentaire annuelle qu'ils ne peuvent refuser. Pour **L'UNSA Éducation**, les heures supplémentaires ne doivent être attribuées qu'aux enseignants qui le souhaitent.

L'UNSA Éducation dénonce l'accélération de la dégradation de l'encadrement en collège et en lycée. Les moyens ne permettront pas aux établissements de réaliser les doublages nécessaires à la mise en œuvre de la réforme du lycée, de financer les options, de maintenir l'accompagnement personnalisé. Cela générera mécaniquement une augmentation du nombre d'élèves par classe.

L'UNSA-Éducation, favorable à des évolutions et des changements dans l'Éducation Nationale pour la réussite de tous les élèves, dénonce la surdité du gouvernement. Bien que notre organisation ait dénoncé l'impréparation et demandé l'annulation de cette 1^{ère} session des E3C, le ministre s'est entêté à maintenir les épreuves, mettant en difficulté toute la communauté éducative : des élèves stressés, des parents angoissés, des enseignants surchargés, des chefs d'établissement sous pression, des personnels administratifs et de santé réquisitionnés...

Il est grand temps que notre ministre entende cette colère grandissante !

Pour l'UNSA Éducation

***Serge RAVEL
Zohra OUCHANE
Sophie DESCAZAUX***